

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*
Ref: RD/NS

Paris, le **19 OCT. 2018**

Monsieur le Directeur,

Assurer la bonne gestion des flux dans la rue Saint-Guillaume est un souci partagé entre la Mairie du 7^e et SciencesPo.

La présence continue d'étudiants dans cette voie étroite du 7^e arrondissement crée aujourd'hui une gêne persistante pour le voisinage. Des nuisances sonores me sont régulièrement signalées et la multiplication des incivilités dégrade la propreté de cette rue, et plus largement la tranquillité des riverains.

La rue Saint-Guillaume est emblématique dans le quartier en raison de la présence de SciencesPo. Il vous revient néanmoins la responsabilité d'assurer la bonne insertion de l'établissement dans cette voie, en veillant à ce qu'elle ne soit pas systématiquement encombrée par les étudiants.

Aussi, il me semble nécessaire que les rassemblements d'étudiants soient mieux encadrés. La mise à disposition d'appariteurs supplémentaires, ayant reçus des consignes strictes en matière de partage de la voie publique, pourrait contribuer à restaurer de bonnes relations de voisinages avec les riverains. Ainsi nous pourrions éviter une intervention d'une autre nature.

Comptant sur votre compréhension et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pré = Vous

Monsieur Frederic MION
Directeur de l'Institut d'Étude Politique de Paris
27 rue Saint-Guillaume
75 007 PARIS

Rachida DATI



Madame Rachida Dati
Maire du 7^{ème} arrondissement
116, rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 14 novembre 2018

Objet : Assurer la bonne gestion des flux dans la rue St Guillaume.

Madame la Ministre,

Par votre courrier daté du 19 octobre 2018, vous avez souhaité appeler mon attention sur les nuisances occasionnées par les étudiants de Sciences Po qui vous ont été signalées par les riverains de la rue Saint-Guillaume. De toute évidence, ces nuisances se sont accentuées au cours de la période récente, en dépit de la stabilité des effectifs étudiants sur le campus de Paris, du fait des mesures Vigipirate, qui conduisent à des effets de concentration des principaux flux de personnes.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, nous accordons la plus vive attention à ces inquiétudes légitimes, et plus largement aux enjeux de bon voisinage, rue Saint-Guillaume comme sur nos autres sites du 7^{ème} arrondissement. Notre ambition est de faire émerger un campus urbain ouvert qui s'inscrive en harmonie dans son environnement, ce qui suppose de veiller tout particulièrement à la tranquillité des riverains et de réagir avec la plus grande fermeté aux éventuelles incivilités.

Nous avons engagé des initiatives successives afin de limiter ces nuisances et de réguler les flux, dans un esprit de sécurité et d'ordre public. Depuis la rentrée de septembre 2018 notamment, nous avons mis en place les dispositions suivantes :

- le nettoyage régulier de la voie publique aux abords de notre institution ;
- le rappel régulier auprès de nos étudiants de ne pas rester « statiques » sur la voie publique devant nos bâtiments des 25, 27 et 30, rue Saint-Guillaume ;
- la formation de nos appariteurs et agents de sûreté afin de mieux accompagner et réguler les flux, particulièrement denses aux intercours.

Au-delà de ces actions, nous avons identifié un ensemble de points additionnels à améliorer afin de préserver la quiétude et la qualité de vie des riverains, à savoir :

- l'installation de poubelles, dans les limites des contraintes découlant du plan Vigipirate, en périphérie de nos bâtiments. Ceci devrait permettre de réduire drastiquement les nuisances dues aux déchets (emballages de restauration notamment) qui peuvent se retrouver sur les trottoirs et sur la voie dès lors que les dispositifs actuels se voient saturés ;

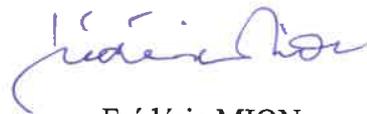
Frédéric Mion
DIRECTEUR

27, rue Saint-Guillaume - 75337 Paris Cedex 07
T. (33)1 45 49 50 50 - sciencespo.fr

- la création d'une ou deux places de livraison supplémentaires dans la rue Saint-Guillaume afin de remédier au stationnement régulier des véhicules de livraison au milieu de la rue, qui constitue de toute évidence une source de nuisances sonores régulières mais également de gêne pour les riverains circulant dans la rue.

Ces différentes mesures requièrent un échange avec vos équipes et les services de la Ville de Paris. Comme de surcroît la question de ces nuisances et des flux d'étudiants excède la seule responsabilité de Sciences Po, il nous semblerait opportun que puisse se tenir, sous l'égide de la Mairie du 7^{ème}, une réunion d'échanges et de concertation avec le café Le Basile ainsi qu'avec les universités occupant le 28, rue Saint-Guillaume, autour de ces enjeux de bon voisinage et des mesures nouvelles à mettre en œuvre.

Formant l'espoir que vous accueillerez nos propositions avec intérêt, et vous réaffirmant notre engagement à améliorer durablement la situation, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes hommages déférents.



Frédéric MION

Frédéric Mion
DIRECTEUR

27, rue Saint-Guillaume - 75337 Paris Cedex 07
T. (33)1 45 49 50 50 - sciencespo.fr